



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 septembre 2023

Délibération n° 23C/06/21

Date de convocation : 06 septembre 2023	Nombre de conseillers	
Date de publication : 20 septembre 2023	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 52 Pouvoirs : 13 Votants : 65

**Objet :** Convention d'occupation avec la société TOTEM France pour une station de relais de téléphonie au château d'eau sis lieu-dit derrière l'église à La Neuville-Roy

L'an deux mil vingt-trois, le 14 septembre à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Avrechy, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

Etaients présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BETHELMY Taylor (suppléant de M. DOVERGNE Samuel), BONNEMENT Julien, MME BOULAS-DRETZ Sandrine, CHOQUET Christophe, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CARRE Christophe, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MMES DELAMARRE Béatrice, DESMARESCAUX Sabrina (suppléante de M WARME Philippe), MM DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, DUBOUIL Bernard, MME ERCOLANO Magali, MM FARCE Philippe, FOURNIER Alain, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MMES LACOMBE Isabelle, LARSONNIER Virginie (suppléante de M. DENEUFBOURG Xavier), MM LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, MME LEFEVRE Maryse (suppléante de M. LEFEVRE François), M. LEFEVRE Jean-Charles, MMES LEQUEN Astride, M. MATRON Matthias, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VINCENT Jocelyne (suppléante de M. MATTE Xavier), M. WAFFELAERT Eric.

Soit 52 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaients absents : MMES BENABBAS Stéphanie, MM BIZET Régis, BOURGEOIS Jérôme, CANDELLOT Bertrand, CONVERS Patrick, MME DUPONT Stéphanie, MM GESBERT Laurent, GONTARCZYK Guy, POINSARD Cédric, ROUSSEAU Cyril.

Etaient excusés : MMES VERMEULEN Christèle et WALLON Christine

Ont donné procuration :

MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DOLLEZ Colette à (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME FLANDRIN Joséane (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;

M. FONTAINE Patrice (Le Frestoy-Vaux) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;

M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) ;

M. HAMOT Bertrand (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;

M. LEROY Gérard (Ravenel) à M. RENAUX André (Wavignies) ;

M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) à M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) ;

M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;

M. VAUCHELLE Patrick (Maignelay-Montigny) à MME BOULAS-DRETZ Sandrine (Airion).

A été élu secrétaire de séance : Pascal THEOPHILE

TOTEM France est une société créée pour reprendre l'installation, la gestion et l'entretien des installations passives des stations de relais de téléphonie préalablement installées par Orange SA.

L'ancien syndicat intercommunal des eaux de Montiers avait conclu une convention en 2010 avec Orange pour l'implantation d'une station relais de téléphonie sur le château d'eau sis lieu-dit derrière l'église à La Neuville-Roy. TOTEM France nous a sollicité pour le transfert de celle-ci.

La convention d'occupation étant ancienne, la communauté de communes a souhaité en rediscuter les termes afin notamment d'en faire évoluer les conditions financières.

La convention d'occupation est conclue pour une durée de 12 ans, reconductible par période de 6 ans, avec un loyer fixé à 4 500 € HT par an pour le bailleur, avec une valorisation de 1 % par an à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023. Une facturation sera également émise par la communauté de communes envers la société TOTEM France pour toutes les interventions qui nécessiteraient la présence d'un de nos agents.

**Le Conseil,**

Vu les statuts de la communauté de communes en matière d'eau potable entraînant le transfert de la gestion de tous les équipements liés à l'exercice de cette compétence ;

Vu la demande de TOTEM France en vue du renouvellement de la convention d'occupation pour un relais de téléphonie sur le château d'eau sis lieu-dit derrière l'église à La Neuville-Roy ;

Vu le projet de convention annexée à la présente délibération ;

Considérant que ce renouvellement est une continuité du contrat préalablement existant ;

Considérant l'intérêt pour les habitants de disposer d'une couverture satisfaisante en téléphonie mobile ;

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes de percevoir des recettes pour le financement du service d'alimentation en eau potable ;

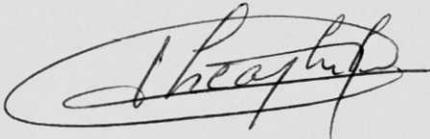
Sur proposition du président, après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents,

**AUTORISE** le président à signer la convention, telle qu'elle est annexée à la délibération, avec TOTEM France, pour l'exploitation d'une station relais de téléphonie sur le château d'eau sis lieu-dit derrière l'église à La Neuville-Roy, ainsi que tout document y afférent.

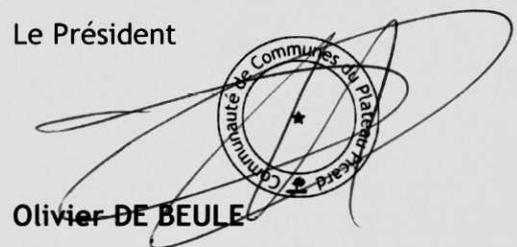
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance



**Pascal THEOPHILE**

Le Président



**Olivier DE BEULE**

Acte publié ou notifié le 20 septembre 2023